

**Information sur les résolutions qui seront soumises à
l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du
groupe GAUSSIN le 28 juin 2016**

Une résolution pour ramener le prix d'exercice des BSAR à 1,35 euros

GAUSSIN SA (ALGAU - FR0010342329) annonce que les actionnaires de la société sont convoqués à une Assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, le 28 juin 2016 à 12h au siège de la société à Héricourt (Haute-Saône). La convocation et les résolutions qui seront soumises à l'Assemblée générale ont été publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Financement du carnet de commande et de la croissance

Comme indiqué dans le communiqué sur les résultats 2015, publié le 28 avril 2016, le Conseil d'Administration de GAUSSIN a exprimé son souhait de s'adosser à un groupe international mondial de préférence asiatique et a engagé des démarches avancées en ce sens. Cet adossement vise à accélérer le développement de GAUSSIN et de répondre conjointement aux appels d'offres en cours ou à venir dont les montants excèdent souvent 5 à 10 fois le chiffre d'affaire actuel de la société par appel d'offre. Dans négociations sont menées dans ce sens, avec l'appui de la banque BNP Paribas, avec plusieurs groupes d'envergure internationale, en particulier les groupes chinois CIMC et ZPMC, ainsi que le groupe d'Etat indonésien Pelindo.

Face à l'incertitude quant au délai pour faire aboutir ces négociations, le Groupe GAUSSIN se doit de financer son carnet de commande qui s'élevait au niveau historique de 122 millions d'euros au 31 décembre 2015. C'est pourquoi les résolutions de l'AGE visent notamment à permettre des augmentations de capital avec suppression de droits préférentiels au profit d'investisseurs. Le nombre d'actions maximum susceptibles d'être émises immédiatement ou à terme en vertu de l'ensemble des délégations est fixé à 30 millions d'actions à un cours d'action minimum équivalent au cours des vingt dernières séances de bourse ajusté d'une décote éventuelle de 20 %.

Nouveau cours d'exercice pour les BSAR

La société Gaussin a lancé le 31 octobre 2013 une émission de 4.035.097 bons de souscription remboursables en actions (BSAR).

La société soumettra à l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2016 une résolution indiquant, sous la condition de l'approbation des modifications par l'assemblée générale des porteurs de BSAR, qu'en cas d'exercice des BSAR, le prix de souscription à l'action nouvelle de la société Gaussin attaché à chaque bon sera dorénavant de 1,35 euro, dont 0,20 centimes de valeur nominale. L'augmentation de capital résultant de l'exercice des BSAR encore en circulation sera

ajustée en fonction de la nouvelle valeur nominale de l'action de 20 centimes par action. Le prix de remboursement anticipé de tout ou partie des BSAR restant en circulation sera dorénavant de 1,62 euro, soit 120 % du prix d'exercice. Toutes les autres conditions du contrat d'émission telles que décrites dans le Prospectus du 30 octobre 2013 sont maintenues, notamment en ce qui concerne la parité d'exercice des BSAR.

La convocation et les résolutions peuvent être consultées sur le site du BALO <http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>.

Prochains rendez-vous

Salon TOC Europe à Hambourg (Allemagne) du 14 au 16 juin 2016

Assemblée générale : le 28 juin 2016 à 11 heures et démonstration des dernières technologies développées

A propos de GAUSSIN

GAUSSIN MANUGISTIQUE® est spécialisée dans l'audit des process de manutention et la réalisation de systèmes sur roues pour la mise en place et le transport de charges lourdes, volumineuses ou délicates. Avec plus de 50 000 véhicules de manutention à travers le monde, GAUSSIN Manugistique bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : l'Energie, le Transport, l'Environnement et les Matières Premières. GAUSSIN MANUGISTIQUE® est coté sur Alternext depuis le 16 juin 2010. Les actions GAUSSIN sont cotées, depuis le 20 juillet 2012, sur le groupe de cotation E2 (Offre au public), depuis l'obtention du Visa AMF n° 12-360 en date du 17/07/12 sur le Prospectus, disponible sans frais sur www.gaussin.com.



Contacts

GAUSSIN

Christophe Gaussin, invest@gaussin.com

+33(0)3.84.46.13.45

Ulysse Communication

Nicolas Daniels, ndaniels@ulyse-communication.com

+33(0)6.63.66.59.22

Retrouvez toute l'information GAUSSIN sur www.gaussin.com
